



Le 16 février 2017

LE 7 MARS 2017: ***En grève et dans la rue !***

**L'occasion d'adresser un message aux acteurs
d'hier, d'aujourd'hui...et de demain !!!**

HIER : la RGPP, la « modernisation de l'action publique » et la réforme territoriale

Ou comment :

- broyer des missions de service public et des emplois publics,
- rendre nos ministères « non-prioritaires » dans la durée et leurs agents victimes expiatoires de plans sociaux qui n'osent dire leur nom.

AUJOURD'HUI : PPCR, RIFSEEP, création de la « DRH de l'Etat », CPA, fusions de SG de DDI, nouveau transfert de personnels vers le ministère de l'Intérieur, poursuite des restructurations/réorganisations dans nos services et Etablissements...

En cette fin de mandat, ce gouvernement n'aura pas fait qu'expédier les affaires courantes!

Il poursuit méthodiquement la casse de nos services, de nos emplois et de nos statuts.

ET DEMAIN : Remise en cause du statut général et des statuts particuliers ? Poursuite du transfert de missions aux collectivités, aux agences et vers le privé? Transformation des Préfets en DRH locaux ?

**Alors pour peser sur la construction de leur avenir,
aux côtés des agents hospitaliers et territoriaux,
les agents des MEEM/MLHD sont appelés
à la grève et à la mobilisation le 7 mars 2017 !**

Pour :

- **L'arrêt de la politique d'austérité menée**, se traduisant sur l'ensemble des services et établissements de nos ministères
- **L'arrêt des réorganisations perpétuelles de services**, avec ses corollaires, les suppressions d'effectifs, les mobilités forcées et les abandons de missions
- Retrouver les moyens **de réaliser les missions de nos ministères**
- **L'abandon du PPCR et du RIFSEEP**, tandem destiné à individualiser les rémunérations, faire des économies dans la durée et affaiblir les statuts particuliers
- **L'abrogation du CPA** partie majeure de la loi travail combattue dès son origine par Force Ouvrière
- **Le maintien de la gestion des personnels dans le cadre d'une DRH ministérielle**
- **Un rattrapage intégral du pouvoir d'achat** par une augmentation de 8 % du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice supplémentaires
- **Une véritable amélioration des grilles indiciaires** offrant de réels déroulements de carrière

👉 Nous vous invitons d'ores et déjà à contacter les UD FO de vos départements pour vous aider à participer soit aux manifestations organisées dans certaines régions, soit à la manifestation à Paris.